

Romy Reggiani Theodat

Directeur des Etudes et de la Programmation
Ministère du Commerce et de l'Industrie

Analyse des coûts et des avantages

Estimer les coûts et les avantages des **interventions efficaces** pour assurer le **transfert** de **technologie** en Haïti



Design by Etelka Propper - identity@gmail.com



ESTIMER LES COÛTS ET LES AVANTAGES DES
INTERVENTIONS EFFICACES POUR ASSURER LE TRANSFERT
DE TECHNOLOGIE EN HAÏTI

Haïti Priorise

Romy Reggiani Theodat

*Directeur des Etudes et de la Programmation
Ministère du Commerce et de l'Industrie*

© 2017 Copenhagen Consensus Center

info@copenhagenconsensus.com

www.copenhagenconsensus.com

Cet ouvrage a été produit dans le cadre du projet Haïti Priorise.

Ce projet est entrepris avec le soutien financier du gouvernement du Canada. Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Canada

Certains droits réservés



Cet ouvrage est disponible sous la licence internationale Creative Commons Attribution 4.0 ([CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)). Selon les termes de la licence Creative Commons Attribution, vous êtes libre de copier, distribuer, transmettre et adapter ce travail, y compris à des fins commerciales, dans les conditions suivantes :

Attribution

Veillez citer l'ouvrage comme suit : #NOM DE L'AUTEUR#, #TITRE DU RAPPORT#, Haïti Priorise, Copenhagen Consensus Center, 2017. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 4.0.

Contenu d'un tiers

Copenhagen Consensus Center ne possède pas nécessairement chaque élément du contenu figurant dans l'ouvrage. Si vous souhaitez réutiliser un élément de l'ouvrage, il est de votre responsabilité de déterminer si l'autorisation est nécessaire pour cette réutilisation et d'obtenir l'autorisation du détenteur des droits d'auteur. Par exemple les tableaux, les illustrations ou les images font partie de ces éléments mais ne s'y limitent pas.

Résumé académique

L'Etat, de part ses différentes missions est tenu de favoriser la création d'un environnement propice au bien-être collectif. Cette responsabilité implique la mise en place d'un cadre macroéconomique favorable à l'intensification des activités économiques entreprises par le secteur privé et pouvant conduire celui-ci à générer plus de richesses tout en contribuant à la création d'emploi¹. Pour cela l'Etat doit orienter ses dépenses publiques afin de garantir la croissance et une meilleure répartition de cette richesse créée. Il est donc important d'analyser tout projet/programme avant sa mise en œuvre afin de mesurer son impact dans l'économie pour garantir une meilleure efficacité des dépenses engagées. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour apprécier l'impact d'une action publique. Mais dans le cas de cette étude, la méthode retenue est l'analyse avantage-coût (AAC) pour mesurer s'il est nécessaire pour l'Etat haïtien de réaliser l'intervention qui consiste en l'inclusion d'une clause dans le document légal des marchés publics demandant que pour tout contrat remporté par une firme étrangère, celle-ci sous-traite 20% de ce contrat à une firme locale.

En effet, dans le cadre des marchés publics en Haïti, bien que le nombre de firmes locales participantes aux appels d'offre public soit supérieur au nombre de firmes étrangères, il s'ensuit que les firmes étrangères gagnent des parts plus importantes des marchés publics, 70% environ. Cette situation actuelle montre que les dépenses publiques profitent davantage aux économies concurrentes d'Haïti.

L'une des explications est la faible compétitivité des entreprises locales. Pour remédier à cette situation, il est proposé une intervention qui permettra aux entreprises haïtiennes d'obtenir dans le cadre de ces contrats des tâches à exécuter pour le compte des firmes étrangères. Cela aura comme effet de développer leur capacité dans l'exécution de certaines activités, de renforcer leurs compétences et d'améliorer leur compétitivité. Ce qui permettra à terme que les firmes locales gagnent des parts plus importantes des marchés publics ayant profité des transferts de technologie, et dont l'un des impacts est la création d'emploi dans l'économie.

Dans le cadre de cette étude, les avantages identifiés sont des gains de productivité et l'effet multiplicateur sur le PIB et les coûts sont ceux liés au transfert de technologie, à l'administration et ceux supportés par les firmes étrangères pour trouver un partenaire local. Le calcul est réalisé en fonction des valeurs actualisées de ces indicateurs pour mesurer l'efficacité de cette intervention sur une période de 15 ans.

¹ Plan stratégique du Ministère du Commerce et de l'Industrie, 2013-2016

Les résultats obtenus sur la base de cette méthode (AAC) nous ont montré que si l'Etat haïtien entreprend cette intervention, les avantages enregistrés seront plus que proportionnels au montant investi. L'intervention rapportera entre 4.5 gourdes d'avantages pour chaque gourde dépensée; 0.95 sans effet multiplicateur.

Résumé de politiques

Contexte

Environ une cinquantaine d'entreprises (locales et étrangères) participent régulièrement aux appels d'offres lancés par l'Etat haïtien dont les montants représentent environ 15% du PIB national. Toutefois, les firmes étrangères remportent plus de 70% de ces marchés du fait de leurs avantages compétitifs. Les dépenses publiques favorisent donc la fuite de capitaux au profit des économies étrangères et les retombées pour l'économie locale sont relativement faibles. De plus, avec les possibilités d'intégrer le marché de la CARICOM² et les perspectives de signer l'accord de l'OMC³ sur les marchés publics, Haïti est en train d'ouvrir ses différents secteurs d'activités à la concurrence externe. Hors, le niveau de compétitivité des entreprises haïtiennes est relativement faible, résultant de leur faible niveau de capitalisation, des coûts élevés des opérations et du faible niveau de technologie. Les conséquences directes sont la perte croissante de parts dans les commandes publiques et/ou l'absence de participation aux appels d'offres externes.

Les marchés publics peuvent être un des instruments dont l'Etat haïtien pourrait se servir pour améliorer l'offre locale. Dans ce cas, il faut orienter les dépenses publiques et identifier les dépenses nécessaires pouvant avoir un impact relativement important dans l'économie haïtienne.

Solution proposée

La solution proposée est l'insertion, dans le cadre des documents légaux d'appel d'offre, d'une clause qui veut que, pour tout marché remporté par une entreprise internationale, celle-ci soustraite aux entreprises locales 20% de ce marché, assurant par la même occasion le transfert des technologies.

Avantages, Coûts et Ratio avantage-coût

L'analyse coût-avantage s'est faite sur une période de 15 ans. Les coûts identifiés se composent des coûts de transfert de technologie, des coûts administratifs, et des recherches d'entreprises par les firmes étrangères pour les partenaires locaux. Nous supposons qu'il y aurait aussi une

² Marché Commun des Caraïbes

³ Organisation Mondiale du Commerce

augmentation dans la valeur des appels provenant du fait que les firmes internationales, en sollicitant des fournisseurs locaux, vont forcément augmenter les coûts pour réaliser les travaux.

Tableau 1 Coûts

Composante	Millions de gourdes
Transfert de technologie	322,1
Administration	30
Recherche	137,6
Approvisionnement local	19703,7
Total, non-actualisé	20193,4

L'analyse documentaire nous a conduits à identifier l'avantage des gains de productivité dans le secteur industriel par les firmes locales comme le principal avantage. En supposant un effet multiplicateur dans l'économie, manifesté par la croissance du Produit intérieur brut (PIB), les avantages sont multipliés par un facteur 5.

Avec l'effet multiplicateur, le RAC est de 4.5 (taux d'actualisation de 5%); sans l'effet multiplicateur 0,95.

Tableau 2 Tableau récapitulatif, ratio avantage-coût

Intervention	Actualisation	Avantage	Coût	RAC	Qualité des preuves
Insérer une clause exigeant que dans les appels d'offres 20% du contrat soit sous-traité avec les entreprises locales si c'est une entreprise étrangère qui remporte le marché	3%	73 712 403 409	15 562 255 211	4,74	Aucune
	5%	62 897 150 602	13 984 489 019	4,50	
	12%	38 971 224 324	10 281 788 045	3,79	

Intervention	Actualisation	Avantage	Coût	RAC	Qualité des preuves
Insérer une clause exigeant que dans les appels d'offres 20% du contrat soit sous-traité avec les entreprises locales si c'est une entreprise étrangère qui remporte le marché	3%	16 237 483 168	15 562 255 211	1,04	Aucune
	5%	13 351 307 479	13 984 489 019	0,95	
	12%	7 192 008 565	10 281 788 045	0,70	

Les montants sont en gourdes

Sources potentielles de revenus intégrés dans l'intervention

Trésor Public et Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de l'Etat haïtien.

Indicateurs de succès et coûts de suivi et de contrôle

Nous pouvons mobiliser plusieurs indicateurs pour mesurer cette intervention. Tout d'abord, les indicateurs à long terme (indicateurs d'impacts) seront : la valeur ajoutée du secteur industriel et l'effet multiplicateur sur le PIB.

Puis nous comptons mesurer les résultats à court terme par le nombre de firmes locales ayant obtenu des contrats de sous-traitance avec les firmes étrangères.

Ensuite, une fois l'intervention publique terminée, il convient de mesurer ce premier résultat avec l'indicateur suivant : la clause est insérée dans le document légal de la passation de marché public en Haïti.

Pour les indicateurs nous permettant de suivre la mise en œuvre de l'intervention, nous utiliserons le nombre de contrat sous-traités avec les firmes locales chaque année.

Les partenaires d'exécution potentiels

Le Ministère du commerce et de l'Industrie, la Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP), les entreprises locales et étrangères et les PTF.

Calendrier (date de démarrage et principales étapes)

- 1) Proposition pour l'inclure dans le Programme d'Investissement Public (PIP) : juillet 2017
- 2) Elaboration d'un projet de document pour réaliser le travail sur l'insertion de la clause : août 2017
- 3) Validation du document et octroi de crédit dans le PIP 2017-2018 : août 2017
- 4) Exécution du travail : décembre 2017-juillet 2018
- 5) Mise en application de la clause insérée : octobre 2018

Risques de mise en œuvre de l'intervention

Retard dans l'approbation du projet d'insertion de la clause

Changement du chef de gouvernement donc changement de priorités

Coût élevé des offres des firmes internationales

Faible évidence des données

Augmentation des importations des biens intermédiaires non produits en Haïti

Justification pour l'intervention

Avantages

Amélioration de la compétitivité des firmes locales : gain de productivité dans le secteur industriel

Effet multiplicateur sur le PIB national

Description des bénéficiaires

Les bénéficiaires directes sont les firmes locales

Avantages non mesurés

Nombre d'emplois créés

Dynamisme des autres secteurs connexes

INTRODUCTION	1
ANALYSE DOCUMENTAIRE	3
DEFINIR LE SCENARIO CONTREFACTUEL	6
THÉORIE	8
CALCUL DES COÛTS ET DES AVANTAGES	10
COÛTS	10
AVANTAGES	11
CONCLUSION	14
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	13

Introduction

Sur les 10 dernières années écoulées, les dépenses de l'Etat haïtien ont été très importantes dans l'optique de stimuler la croissance économique, pourtant celle-ci n'est pas au rendez-vous. En effet, les taux de croissance du PIB pour cette même période sont tout à fait contraires aux attentes des politiques. Les dépenses de l'Etat haïtien devraient permettre le progrès technologique et le renforcement des entreprises locales tant du secteur privé que public (Chery, 2010) afin de favoriser la création de richesse et à terme la création d'emploi. Les dépenses publiques se définissent comme des marchés qui sont des contrats passés entre l'Etat et des tiers (personnes morales ou physiques) dans le but de réaliser des ouvrages de construction, d'acquérir des biens et des services ou encore de bénéficier de prestations intellectuelles.

Les documents légaux sur les marchés publics en Haïti, entre autre, ceux relatifs aux modalités d'application de la loi sur les marchés publics en Haïti, prévoient dans les articles 57,58 et 59 des clauses préférentielles pour les entreprises locales⁴ mais aucun accent n'est mis sur la sous-traitance et le transfert de technologie avec des firmes locales, pour les marchés publics remportés par les firmes étrangères. Il est important de souligner que sur ces 5 à 10 dernières années, la part de marché des entreprises internationales est d'environ 70% contre 30% pour les firmes locales⁵. Or, l'Etat doit pouvoir faire progresser l'économie haïtienne dans le cadre de ces commandes publiques par une meilleure orientation des dépenses en vue de permettre aux entreprises locales de mieux s'organiser, d'arriver à la maîtrise de certaines technologies qui leur permettraient d'entrer sur le marché international tout en gagnant des parts de marchés importants.

Cela sous-entend que l'Etat haïtien doit, par le moyen des politiques publiques, permettre aux entreprises locales d'être plus compétitives en maîtrisant les paramètres prix et qualité afin d'intégrer le marché international. De plus, l'évolution du contexte international dans le cadre de

⁴ Modalités d'application de la loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics en Haïti et aux conventions de concession d'ouvrage de service public

⁵ Rapport annuel de la Commission Nationale de Marchés Publics (CNMP) ex.2011-2012,02012-2013, 2013-2014, 2014-2015

la mondialisation demande aujourd'hui que pour qu'une entreprise soit pérenne, elle doit être compétitive sinon elle sera incapable d'intégrer le marché international et de plus, pourra perdre des parts importantes du marché local, et être incapable de gagner les appels d'offre pour exécuter les commandes publiques. En effet, les entreprises haïtiennes sont faiblement capitalisées et font face à des coûts d'opération très élevés⁶ ce qui diminue la compétitivité des entreprises haïtiennes comparativement à d'autres pays de taille semblable comme le Rwanda où les prévisions en termes de taux de croissance sont de 8% (FMI, 2013).

Pourtant Haïti a signé divers accords, dont ceux lui permettant d'intégrer à terme le marché commun caraïbéen. Avec la CARICOM, il est prévu d'ouvrir les marchés publics afin de faciliter les entreprises de la région à participer aux appels d'offres des pays membres dans la perspective de développer les marchés, de favoriser une plus grande concurrence, permettant à l'Etat d'avoir des biens et des services avec un meilleur rapport qualité prix, et dans le futur, avec la signature probable de l'AMP⁷, d'ouvrir le marché à l'ensemble des pays de l'OMC signataires de cet accord, les entreprises locales verront donc leur part de marché réduite et, pour certains d'entre elles, déclareront faillites si elles ne sont pas compétitives avec toutes les conséquences néfastes que cela engendrerait sur l'économie en Haïti.

Par conséquent, l'Etat haïtien doit, dans le cadre de ses politiques publiques, mettre l'accent sur certaines actions afin de permettre une meilleure compétitivité des firmes locales. Les commandes publiques, comme souligné précédemment, sont l'instrument approprié avec lequel l'Etat peut, dans le cadre de ses dépenses, garantir une meilleure compétitivité des entreprises locales. L'Etat haïtien passe des marchés publics tous les ans pour des montants représentant 15% du PIB national⁸. L'Etat haïtien peut utiliser ces montants dépensés dans le cadre des achats pour démarrer le processus de construction de la compétence nationale (Chéry, 2010) dans les différents secteurs jugés stratégiques afin de contribuer à la croissance économique d'Haïti et à la création d'emploi.

⁶ Plan stratégique du MCI 2013-2016

⁷ L'accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur les marchés publics (AMP)

⁸ Rapport annuel Commission Nationale de Marchés Publics (CNMP) ex.2011-2012,02012-2013, 2013-2014, 2014-2015

Dans le cadre de ce travail, il convient de proposer une intervention selon laquelle l'Etat haïtien doit inclure dans les documents nationaux relatifs aux appels d'offres une clause qui veut que pour tout marché remporté par une entreprise étrangère, celle-ci doit sous-traiter aux entreprises locales environ 20% de ce marché, assurant par la même occasion le transfert des technologies. Afin d'évaluer l'efficacité de chaque gourde qui sera dépensée dans le cadre de cette intervention, nous procéderons à une analyse avantage-coût, qui va permettre d'apprécier le niveau d'impact de ces exigences locales en matière de marchés publics.

Tout d'abord, le travail débute par une analyse documentaire afin de mieux argumenter cette démarche. En ce sens, il s'agira de passer en revue la littérature sur le sujet tout en soulignant le mécanisme par lequel les transferts de technologies et une meilleure compétitivité des entreprises pourront être garantis, puis de présenter brièvement la méthodologie et la justification de celle-ci dans le cadre de cette analyse. En dernier lieu, l'accent sera mis sur les résultats obtenus à partir de l'AAC permettant d'apprécier dans la mesure du possible l'impact que pourrait avoir cette intervention dans l'économie haïtienne.

Analyse documentaire

L'intervention consiste en l'insertion d'une clause dans le document légal des marchés publics en Haïti pour que les firmes étrangères sous-traitent des contrats à hauteur de 20% avec les firmes locales. Dans le cadre de cette analyse avantage-coût il est important de voir, pour chaque gourde investie dans des contrats passés lors des marchés publics, quel bénéfice pourrait en tirer l'économie nationale si cette décision était prise, plus précisément les gains de productivité et l'effet multiplicateur sur le PIB national.

L'accent mis sur les marchés publics est exprimé tant dans les documents nationaux que régionaux. En effet, les documents légaux sur les marchés publics en Haïti ont défini des régimes préférentiels pour les entreprises locales. Comme souligné précédemment, les articles 57, 58 et 59 fixent les conditions des marges préférentielles aux entreprises locales. De plus, si l'on se réfère au contexte de l'AMP, pour les pays en voie de développement, des clauses

préférentielles sont accordées⁹. En outre, pour la région CARICOM, différents membres de la communauté ont développé des politiques visant à favoriser les entreprises locales, comme les marges préférentielles, les quotas, les partenariats¹⁰. Cela montre un intérêt sans cesse croissant pour les pays en voie de développement de pouvoir, dans un contexte de mondialisation et d'intégration du marché, de créer les conditions pouvant favoriser le développement des entreprises locales en utilisant des restrictions en faveur de celles-ci dans le cadre des marchés publics.

Il faut souligner que ces exigences locales renvoient à des dispositions (habituellement en vertu d'une loi ou d'un règlement spécifique) qui engagent des investisseurs et des entreprises étrangères à ce qu'un seuil minimal de biens et de services doivent être achetés ou acquis localement (UNCTAD, 2013) dont l'une des finalités est de développer une offre locale compétitive à partir des transferts de technologie.

Les dispositions pour encourager les entreprises locales peuvent recouvrir différents aspects et peuvent être effectives dans différents secteurs et toucher tous les intrants dans la plupart des biens et services, selon les priorités du pays en question. Elles comprennent, pour ne citer que celles-là : (UNCTAD, 2013)

- Seuils minimums sur la quantité de matières achetées localement pour la production de marchandises, généralement exprimée en pourcentage du volume, du tonnage, de la longueur ou du nombre, en particulier pour les intrants industriels lourds
- Seuils minimums sur le montant des dépenses ou des heures de travail pour l'utilisation des services, allant de l'ingénierie et du transport aux services financiers et aux assurances;
- Exigences explicites ou implicites pour que les entreprises / entités tiennent compte du développement du contenu local dans leur projet et leur planification stratégique,

⁹ Article V : Pays en voie de développement in ADOPTION OF THE RESULTS OF THE NEGOTIATIONS UNDER ARTICLE XXIV:7 OF THE AGREEMENT ON GOVERNMENT PROCUREMENT, FOLLOWING THEIR VERIFICATION AND REVIEW, AS REQUIRED BY THE MINISTERIAL DECISION OF 15 DECEMBER 2011 (GPA/112), PARAGRAPH 5

¹⁰ The CSME public procurement regime- opportunities and challenge for the private sector, Philip Mc Lauren, 2016

- Exigences pour les entreprises, les exploitants ou les investisseurs d'établir localement des installations, des usines, des unités de production ou d'autres

On s'attend au renforcement des entreprises locales par le transfert de technologie, une conséquence directe de l'exigence imposée par l'intervention sur les firmes internationales. Etant donné que le secteur BTP représente en moyenne 70% des marchés publics, la valeur ajoutée se trouvera dans le secteur industriel.

Veloso (2006) dans ses travaux sur l'impact de telles exigences sur l'économie montre que les entreprises étrangères sont plus réticentes dans les transferts de type horizontal (transfert de savoir-faire qui pourrait impliquer une concurrence du bénéficiaire) que de type vertical¹¹, et qu'il y a un effet plus important des externalités résultant des transferts de type vertical sur les économies en développement.

Dlala (1990) a montré, pour les pays du Maghreb, comment les entreprises locales pouvaient bénéficier du transfert de technologie dans le cadre des contrats passés entre les firmes étrangères et les firmes locales (Dlala, 1990). Il est encore attesté que les firmes étrangères montraient une certaine réticence quant aux restrictions définies dans le cadre de ces partenariats. Donc, il faut souligner que si ce sont les firmes étrangères qui définissent les modalités de partenariats, il sera difficile d'obtenir les retombées économiques voulues. Pour cela, l'Etat doit définir dans une clause ce qu'il attend d'un partenariat, dans le cadre d'un marché public.

Nous avons aussi pris en compte les travaux de Chéry (2010), qui montrent comment les dépenses publiques peuvent favoriser le développement des entreprises locales. Il est important pour l'Etat de développer une politique visant à développer les secteurs protégés en vue de soutenir et de renforcer la compétitivité des secteurs exposés à la concurrence internationale. Par conséquent, en amenant les firmes étrangères à sous-traiter dans des secteurs **sans** concurrence internationale, sachant que le secteur industriel compte pour plus de 20% du PIB et

¹¹ Pour plus de détail, Investissement direct étranger, transfert de technologie et croissance économique en Europe Centrale et Orientale Cristina Jude (2015) et COMMERCIALISATION OF PATENTS AND KNOW-HOW FROM ACADEMIA TO INDUSTRY, JOINT VENTURES, AVOIDING THE PITFALLS, CONTRACTUAL ISSUES (Dr, BOJAN PRETNAR)

le secteur BTP, pour environ 60-70% des marchés publics, il sera plus facile dans ce secteur d'encourager un transfert de technologie horizontale, permettant aux entreprises locales d'être plus performantes dans la production de biens non exposés à la concurrence locale mais qui serviront d'intrants aux entreprises locales qui pourront profiter des améliorations technologiques apportées dans ces secteurs.

Les améliorations technologiques accroissent les productivités des entreprises bénéficiaires directement et, par leurs adoptions et leurs diffusions, bénéficient à toute l'économie de manière indirecte¹². Donc en faisant l'hypothèse que le facteur travail (nombre de travailleur et nombre d'heures de travail) reste inchangé, les gains de productivité se traduisent par une augmentation du volume de production. Dans le cas présenté ici, les firmes locales vont développer des procédés innovants ou encore améliorer leur savoir-faire à partir des transferts de technologies. Donc, elles seront capables de gagner des parts plus importantes de la commande publique, ce qui fera augmenter leur niveau de production, donc la valeur ajoutée du secteur. Il en résulte que l'indicateur approprié pour mesurer les gains de productivité dans le secteur est sa valeur ajoutée.

Définir le scénario contrefactuel

Lorsqu'on analyse les coûts et avantages de l'imposition d'une réglementation, il s'agit de comparer les conséquences de son application avec le statut quo (Meunier et Mardsen, 2009).

Dans notre cas, le scénario de départ sera construit avec un ensemble d'entreprises ayant les mêmes profils pour exécuter les commandes publiques prévues sur une période donnée. Les indicateurs que nous analyseront pour ces entreprises en absence de l'intervention sont : les parts de marché, le PIB et la valeur ajoutée du secteur industriel.

Par conséquent, le statu quo implique une valeur ajoutée du secteur industriel passant de 82 milliards à 122 milliards sur environ 15 ans et des parts de marchés pour les firmes locales passant de 18 à 27 milliards de gourdes pour la même période, soit environ 30% des parts de marchés.

¹² La stratégie de L'OCDE pour l'emploi, 1998

Donc, la compétitivité des entreprises locales sera mesurée à partir de l'augmentation de la valeur ajoutée du secteur industriel et de l'augmentation des parts de marchés des entreprises locales.

Sur la base de cette démarche nous avons pu définir le cadre d'analyse présenté dans le tableau suivant :

Tableau 1 : Sommaire de la méthodologie

Avantages	Intervention-Réponse	Méthodologie pour l'estimation de l'intervention réponse
Croissance économique	Effet multiplicateur des gains de productivité sur le PIB	Les statistiques disponibles sur l'évolution du PIB national
Amélioration de la valeur ajoutée du secteur industriel	Gain de productivité des firmes locales	Les statistiques disponibles sur la valeur ajoutée de la branche d'activité Bâtiment, Travaux Publics (BTP)
Coûts	Privé ou public	Méthode de quantification des coûts
Coûts administratifs	Public	Données empiriques sur les coûts administratifs relatifs à ces types d'activités dans les institutions publiques
Transfert de technologie	Privé	Données empiriques sur les coûts des transferts de technologie
Coûts de recherche par les firmes étrangères d'un partenaire local	Privé	Données empiriques sur les coûts supportés par les entreprises étrangères pour trouver une firme locale
Coût supporté par les firmes étrangères en acceptant de sous-traiter à une entreprise locale	Privé	Données empiriques sur les coûts supportés par les entreprises étrangères relatives à la sous-traitance

Théorie

S'agissant des dépenses publiques et de leurs impacts dans l'économie, nous ne saurons oublier les travaux de Keynes mais aussi des auteurs comme Robert, Barro et Lucas. Ces derniers ont montré l'importance des dépenses publiques en vue de soutenir l'offre locale dans un contexte de libéralisation des marchés. Cela sous-entend que les entreprises doivent être plus compétitives en vue de gagner des parts de marchés plus importantes. Ils ont préconisé un investissement public relatif à la recherche et développement, conduisant à l'innovation, à la construction d'infrastructures publiques et à l'amélioration du capital humain.

Mais les travaux sur les relations pouvant exister entre dépenses publiques (marchés publics) et développement des entreprises locales ne sont pas nombreuses. Hors, dans notre cas, il s'agit effectivement d'analyser les impacts que peuvent bien avoir une décision politique visant à favoriser les entreprises locales dans les appels d'offres publics.

Selon Chery (2010), les achats de l'Etat doivent être vus comme un instrument de politique publique cherchant, entre autre, à viser l'efficacité économique, à favoriser la concurrence et à soutenir la production locale. Ils sont considérés comme un atout pour les entreprises locales peu importe leur secteur d'activités. L'Etat doit encourager le renforcement des entreprises locales par le biais des dépenses publiques en vue d'améliorer leur compétitivité afin de créer des emplois.

Pour cela, il est important pour l'Etat haïtien d'insister sur une gestion efficace des achats de l'Etat, d'offrir aux entreprises locales la possibilité de construire un savoir-faire dans la production de certains biens et services et de commencer à suivre un itinéraire technologique tout en développant une compétence nationale en matière de production. C'est seulement dans ce cas, que l'Etat haïtien serait capable d'apprécier les impacts de ses achats sur l'économie nationale.

Car selon Gérald Chéry, la politique d'achat de l'Etat haïtien profite plus aux économies concurrentes qu'à l'économie locale. Les dépenses publiques se résument en grande partie à l'achat de biens de consommation importés et à la construction de route, en grande partie, réalisée par les entreprises étrangères. Donc les besoins de l'Etat sont satisfaits par des importations qui entraînent un appauvrissement croissant des ménages par la fuite du surplus économique qui devrait faciliter l'accumulation en Haïti.

Pour remédier à cette situation, l'Etat haïtien doit orienter les commandes publiques pour que les entreprises locales puissent participer aux offres publiques et aussi pouvoir améliorer leur compétitivité tout en étant capables de gagner des parts de marchés plus importantes.

Calcul des coûts et des avantages

L'intervention retenue comprend l'inclusion d'une clause dans le document légal des marchés publics demandant que pour tout contrat remporté par une firme étrangère, celle-ci doit sous-traiter au moins 20% de ce contrat à une firme locale. C'est la solution proposée afin d'encourager le transfert de technologie et de compétences des firmes étrangères aux firmes haïtiennes. L'analyse des coûts et des avantages de cette action s'étale sur 15 années.

Le montant global des marchés publics est de 61,5 milliards de gourdes. Bien que les firmes haïtiennes soient beaucoup plus nombreuses que les entreprises internationales¹³, elles remportent seulement 30% du marché public, 18,4 milliards de gourdes. L'intervention propose que les firmes étrangères sous-traitent 20% des appels remportés aux firmes haïtiennes; une opportunité chiffrée à 8,6 milliards de gourdes pour le secteur privé haïtien.

Les hypothèses sur lesquelles s'est reposée l'évaluation de l'impact de la clause en faveur des firmes locales sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Valeur des indicateurs

Indicateurs	Valeurs
Valeur ajoutée moyenne au PIB du secteur industriel (2006-2016)	9.02%
Part relative des montants de marchés publics dans le PIB	15%
Ratio Coût de recherche de partenaire local par rapport au Chiffre d'affaire	0,0001710
Gain de productivité réalisé par les firmes locales	3,0%
Croissance du PIB, en moyenne, annuelle	2,7%

Les prix sont en gourdes

Coûts

Les coûts identifiés se composent des coûts de transfert de technologie, des coûts administratifs, et des recherches entreprises par les firmes étrangères pour les partenaires locaux.

¹³ Elles sont 35, contre 15 firmes étrangères dans ce secteur.

Tableau 2 Coûts

Composante	Millions de gourdes
Transfert de technologie	322,1
Administration	30
Recherche	137,6
Approvisionnement local	19 703,7
Total, non-actualisé	20 193,4

Nous supposons qu'il y aura aussi une augmentation de l'offre des firmes étrangères provenant du fait que les firmes internationales, en sollicitant les fournisseurs locaux, vont forcément augmenter leurs coûts pour réaliser les travaux. Pour évaluer ce coût, nous nous sommes référés à la démarche de Veloso (2006), étudiant le secteur automobile au Brésil, qui a estimé l'inflation des coûts résultant de l'approvisionnement local entre 0,5% et 8%. N'ayant pas d'autres sources pour faire une comparaison, nous avons pris le médian (4,3%) pour la première année et avons appliqué un glissement graduel jusqu'à 1,9%, supposant une amélioration des savoir-faire et de l'efficacité de la part des firmes locales au fil des années.

Avantages

L'analyse documentaire nous a conduits à identifier l'avantage des gains de productivité dans le secteur industriel par les firmes locales comme le principal avantage.

Tableau 3 Gains de productivité

Taux d'actualisation	Milliards de gourdes
3%	16,2
5%	13,4
12%	7,2

Comme expliqué précédemment, les transferts de technologies apportent des gains de productivité de manière directe dans le secteur où ils ont été effectifs et ont un impact sur le PIB national. En effet, l'effet multiplicateur (M) se traduit par la capacité des économies, en développant leur attractivité et leur compétitivité à faire profiter le tissu économique de la création de richesses réalisée sur son territoire (Florentin et Chabanel, 2016). Donc, l'augmentation de la valeur ajoutée du secteur va avoir un impact sur la croissance économique.

Kraay (2014) a étudié l'impact des dépenses publiques sur l'ensemble de l'économie. Dans un échantillon de 102 pays en développement, il estime le multiplicateur des dépenses publiques à environ 0,4, c'est à dire qu'un dollar de dépense publique supplémentaire augmente le PIB la même année d'environ 40 cents, sachant qu'il reste généralement dans une gamme d'environ 0,3 à 0,5 et que le multiplicateur est, le plus souvent, significativement différent de zéro et également nettement inférieur à un.

En outre, Kraay (2014) estime que les multiplicateurs sont plus grands dans les pays relativement moins exposés au commerce international. Les importations sont un bon indicateur de l'ouverture. L'économie haïtienne est relativement ouverte : les importations comme % du PIB étaient d'environ 50 % en 2015, 40-45 % avant le tremblement de terre en 2010. Par comparaison, les importations en % du PIB sont en moyenne de 38 % dans les pays à faible revenu. Donc M peut être inférieur en Haïti; c'est à dire moins que les 0,4 en moyenne. Nous avons sélectionné un effet multiplicateur de 0,3.

Shen et coll. (2014) aborde la question de l'impact des dépenses publiques, lorsque les ressources proviennent de l'extérieur. Avec le financement de la dette intérieure, les effets d'éviction standards associés aux dépenses gouvernementales priment. Quand le gouvernement augmente l'emprunt national pour financer son augmentation de la consommation, les épargnants exigent un taux d'intérêt plus élevé pour contenir la dette publique. Un taux d'intérêt supérieur évince alors l'investissement privé. Grâce au financement de la dette intérieure, le multiplicateur d'impact de sortie est de 0,26. Le multiplicateur de sortie est beaucoup plus grand qu'avec un financement interne. Le multiplicateur d'impact est de 0,43, comparé à 0,26 avec un financement intérieur. En utilisant les résultats de Shen et al (2014), l'indication est que M en Haïti est autour de 0,3 la première année et augmente avec le temps. Nous avons augmenté M progressivement de 0,3 à 0,42 pendant la durée de vie du projet.

En supposant un effet multiplicateur à travers l'économie, manifesté par la croissance du produit intérieur brut (PIB), les avantages se multiplient par un facteur 5.

Tableau 4 L'effet multiplicateur sur l'économie haïtienne

Taux d'actualisation	Milliards de gourdes
3%	16,2
5%	13,4
12%	7,2

Nous avons utilisé la méthode de l'analyse avantage-coût en vue d'apprécier l'impact de la mise en œuvre d'une politique visant à favoriser les entreprises locales dans la commande publique. Après actualisation des différents indicateurs, nous avons obtenu un résultat plutôt satisfaisant. Pour des taux d'actualisation de 3%, de 5% et de 12%, l'Etat a intérêt à réaliser l'intervention, car chaque gourde investie induirait un bénéfice d'une valeur respective de 4,74 gourdes, 4,50 gourdes et 3,79 gourdes pour le PIB et la valeur ajoutée du secteur industriel.

Avec l'effet multiplicateur, le RAC est de 4,5 (taux d'actualisation de 5%); sans l'effet multiplicateur, il est de 0,95.

Tableau 5 Tableau récapitulatifs, ratios coût-avantage

Intervention	Actualisation	Avantage	Coût	RAC	Qualité des preuves
Insérer une clause exigeant que dans les appels d'offres 20% du contrat soit sous-traité aux entreprises locales si c'est une entreprise étrangère qui remporte le marché	3%	73 712 403 409	15 562 255 211	4,74	Aucune
	5%	62 897 150 602	13 984 489 019	4,50	
	12%	38 971 224 324	10 281 788 045	3,79	

Intervention	Actualisation	Avantage	Coût	RCA	Qualité des preuves
Insérer une clause exigeant que dans les appels d'offres 20% du contrat soit sous-traité aux entreprises locales si c'est une entreprise étrangère qui remporte le marché	3%	16 237 483 168	15 562 255 211	1,04	Aucune
	5%	13 351 307 479	13 984 489 019	0,95	
	12%	7 192 008 565	10 281 788 045	0,70	

Les montants sont en gourdes

Conclusion

Dans le cadre de ce travail, il a été intéressant de comprendre que l'évolution de l'environnement économique international, en particulier lié au phénomène de la mondialisation conduit l'Etat à favoriser, à travers des politiques publiques, un environnement légal, fiscal et normatif adapté à l'essor des entreprises dans le jeu de la compétition économique mondiale. La commande publique est l'un des instruments dont l'Etat haïtien dispose pour conduire cette démarche, c'est à dire, l'Etat haïtien peut renforcer l'offre locale en orientant ses achats en vue d'améliorer la performance économique des entreprises locales. Les entreprises étrangères étant plus compétitives, elles remportent toujours les appels d'offres publiques, dans plus de 70% des cas. Donc en prenant certaines mesures légales qui se traduisent par l'imposition aux firmes étrangères de sous-traiter environ 20% de leurs contrats aux firmes locales, cela

permettra à ces dernières de renforcer leur compétence par le biais de transferts de technologie et d'améliorer leur compétitivité.

Ce qui nous porté à apprécier l'impact que pourrait avoir une telle mesure sur l'économie haïtienne. En utilisant la méthode AAC, nous avons pu mesurer les avantages que pourraient procurer la mise en œuvre de cette intervention sur l'économie haïtienne.

En effet, l'Etat haïtien gagnerait en réalisant cette intervention, puisque pour chaque gourde investie, le PIB et les gains de productivité augmenteront de façon plus que proportionnelle, comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

Les firmes locales pourront donc bénéficier des transferts de technologie dans le cadre des contrats qui leur seront sous-traités, apprendre des firmes étrangères et développer un savoir-faire dans l'exécution de certaines tâches. Par conséquent, les firmes locales étant plus compétitives par le fait que leur productivité augmente et la valeur ajoutée des secteurs dans lesquels elles évoluent affichera un taux de croissance positif. Il s'ensuit que plus de richesse sera créée dans l'économie haïtienne dont les retombées sont, entre autre, la création d'emploi pour l'économie haïtienne et l'augmentation des recettes fiscales de l'Etat haïtien.

Références bibliographiques

Frédéric Gérald Chéry (2010), L'action de l'Etat et l'Economie en Haiti,

Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) Rapport annuel 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013), 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016

M. Duhamel, F. Barsacq, Guide pratique pour rétablissement de contrats de transfert de technologies, 1996, Commission Union Européenne

Fonds Monétaire International (FMI), promouvoir une économie mondiale plus sûre et plus stable, rapport annuel 2013

Arnaud FLORENTIN, Boris CHABANEL, l'Effet multiplicateur Local, Un levier incontournable pour inspirer le développement des territoires, 2016

Patrick Guillaumont, l'absorption du capital, 1971

Dlala Habib (1990) Le transfert de technologie et de savoir-faire industriels en Tunisie. In: Annales de Géographie, t. 99, n°554, pp. 441-457;

Cristina Jude, Investissement direct étranger, transfert de technologie et croissance économique en Europe Centrale et Orientale, 2015

Aart Kraay (2014), Government Spending Multipliers in Developing Countries: Evidence from Lending by Official Creditors, American Economic Journal: Macroeconomics, 6 (4): 170–208

Valérie Meunier, Éric Mardsen, l'analyse coût-bénéfice, Guide Méthodologique, 2009

Dr. Bojan Pretnar, Commercialization of patents and know-how from academia to industry, joint ventures, avoiding the pitfalls, contractual issues

Wenyi Shen, Shu-Chun S. Yang, Luis-Felipe Zanna (2014), Government spending effects in low-income Countries

United Nations Conference on Trade and Development, Local Content Requirements and The Green Economy, 2014

Francisco M. Veloso (2006), Understanding local content decisions: Economic analysis and an application to the automotive industry, *Journal of regional science*, vol.46, no.4, pp.747-772

Haïti fait face à des défis de développement économique et social parmi les plus importants au monde. Malgré un afflux d'aide à la suite du tremblement de terre de 2010, la croissance et le progrès continuent d'être minimums, au mieux. Avec autant d'acteurs et un large éventail de défis allant de la sécurité alimentaire et de l'accès à l'eau potable à la santé, l'éducation, la dégradation de l'environnement et les infrastructures, quelles devraient être les premières priorités pour les décideurs, les donateurs internationaux, les ONG et les entreprises ? Avec un temps et des ressources limités, il est crucial que l'attention soit régie par ce qui fera le plus grand bien pour chaque gourde dépensée. Le projet Haïti Priorise travaillera avec les parties prenantes partout dans le pays pour trouver, analyser, classer et diffuser les meilleures solutions pour le pays. Nous impliquons les Haïtiens de toutes les parties de la société, par le biais des lecteurs de journaux, ainsi que des ONG, des décideurs, des experts de secteurs et des entreprises afin de proposer les meilleures solutions. Nous avons nommé quelques-uns des meilleurs économistes d'Haïti et du monde pour calculer les coûts et les avantages de ces propositions au niveau social, environnemental et économique. Cette recherche aidera à établir des priorités pour le pays grâce à une conversation à l'échelle nationale sur ce que sont les solutions intelligentes - et moins intelligentes - pour l'avenir d'Haïti.



Haïti Priorise

Un plan de **développement** alternatif

Pour plus d'informations visitez www.HaitiPriorise.com

C O P E N H A G E N C O N S E N S U S C E N T E R

Copenhagen Consensus Center est un groupe de réflexion qui étudie et publie les meilleures politiques et opportunités d'investissement basées sur le bien de la société (mesurées en dollars, mais en intégrant également par exemple : la protection de l'environnement, la santé et le bien-être) pour chaque dollar dépensé. Copenhagen Consensus a été conçu pour répondre à un sujet fondamental, mais négligé dans le développement international : dans un monde qui a une courte durée d'attention et des budgets limités, nous devons trouver des moyens efficaces pour faire le plus de bien au plus grand nombre. Copenhagen Consensus fonctionne avec plus de 300 des plus grands économistes au monde, y compris 7 lauréats du prix Nobel pour donner la priorité aux solutions des plus grands problèmes mondiaux, sur la base de l'analyse de données et du rapport coût-avantage.